

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI

Assemblée Générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 11 janvier 2012 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Jacques Riopel, préfet.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Ulrick Chérubin	Maire	Amos
M.	Lionel Pelchat	Maire	Barraute
M.	Jean-Pierre Naud	Maire	Berry
M.	Rosaire Guénette	Maire	Champneuf
M.	Michel Lévesque	Maire	La Corne
M.	Guy Lemire	Maire	La Morandière
M.	René Martineau	Maire	La Motte
M.	François Lemieux	Maire	Landrienne (20h15)
Mme.	Carole Coulombe	Représentante	Launay
Mme.	Huguette Saucier	Mairesse	Preissac
Mme.	Gaby Chiasson	Mairesse	Rochebaucourt
M.	Maurice Godbout	Maire	Saint-Dominique-du-Rosaire
M.	Luc Pomerleau	Maire	Saint-Félix-de-Dalquier
M.	Réal Nolet	Représentant	Saint-Marc-de-Figuery
M.	Pascal Rheault	Maire	Sainte-Gertrude-Manneville
M.	Ghislain Nadeau	Maire	Trécesson
Mme.	Lyna Boulé	Représentante	TNO Lac-Chicobi (Guyenne)

Ainsi que :

M.	Michel Roy	Directeur général.
Mme.	Doris Jubinville	Directrice générale adjointe.
M.	Normand Grenier	Directeur du Service d'Aménagement.

Est absent :

M.	Martin Roch	Maire	Saint-Mathieu-d'Harricana
----	-------------	-------	---------------------------

001-01-2012 **ORDRE DU JOUR :**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet appuyé par Monsieur le conseiller de comté Michel Lévesque, et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

1. Prière.
2. Appel nominal :
3. Ordre du jour.
4. Procès-verbaux :
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2011.
 - 4.2 Suivi du Comité Administratif du 9 janvier 2012.
5. Période réservée à l'assistance (5 minutes par intervention).
6. CLD Abitibi :
 - 6.1 Max Taxi – Demande au Ministère des Transports.
 - 6.2 Mini colloque – Agent de développement.
 - 6.3 Solidarité Rurale – Tournée de consultation.
 - 6.4 Bulletin Rural Eau Courant – janvier 2012.
7. Correspondance :
8. Rencontre avec les représentants de Norbord.
9. Administration :
10. Municipalités :
 - 10.1 Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Suivi des rencontres avec M. Pierre Corbeil.
11. TNO :
12. Sécurité Incendie :
 - 12.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel – Adoption.
 - 12.2 Rencontre du Comité de Sécurité Incendie.
13. Aménagement :
 - 13.1 Programme d'aide financière aux MRC.
 - 13.2 Demande à portée collective (article 59 LPTAA – Suivi).
 - 13.3 Projet de règlement # 118 « Modifiant le règlement # 109 – Schéma d'aménagement et de développement révisé » - Rapport de consultation.
14. Service Forêt :
15. Service d'Évaluation :
16. Autres sujets :
17. Sujets de discussion sans prise de décision :
 - 17.1 Cours d'éthique pour les élus.
18. Informations :
 - 18.1 Activités et représentations du préfet.
19. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

002-01-2012 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DÉCEMBRE 2011 :**

Il est proposé par Madame la conseillère de comté Gaby Chiasson, appuyée par Monsieur le conseiller de comté Michel Lévesque et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 14 décembre 2011.

ADOPTÉE

SUIVI DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 9 JANVIER 2012 :

Monsieur Michel Roy, directeur général, fait un suivi des dossiers qui ont été traités par le Comité Administratif le 9 janvier dernier et il répond aux questionnements des maires.

PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE :

Certaines personnes présentes dans l'assistance se sont exprimées au point 8. « Rencontre avec les représentants de Norbord et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue » concernant l'approvisionnement en tremble sur le territoire de la MRC d'Abitibi –vs- la reprise éventuelle des opérations de l'usine Temlam.

003-01-2012 **MAX TAXI – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS :**

Considérant le succès du projet pilote Max Taxi, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Lionel Pelchat, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Michel Lévesque et unanimement résolu d'adresser une demande d'aide financière de 15 000,00\$ au Ministère des Transports afin de prolonger le projet qui semble répondre à un besoin sur le territoire de la MRC d'Abitibi.

ADOPTÉE

MINI COLLOQUE EN DÉVELOPPEMENT RURAL :

Madame Manon Allard, agente de développement territorial au Centre Local de Développement Abitibi, invite les maires à participer au mini colloque en développement rural qui se tiendra le 24 janvier 2012 de 17h00 à 21h00 à l'école Migwan de Pikogan sous le thème « L'agent de développement local, 15 ans d'accompagnement, de dynamise et de liaison ».

Madame Allard insiste sur l'importance que les élus municipaux participent à ce mini colloque. Les directeurs généraux des municipalités sont également invités à y participer.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC – TOURNÉE DE CONSULTATION :

Madame Manon Allard, agente de développement territorial au Centre Local de Développement Abitibi, invite les maires à participer à la tournée de Solidarité Rurale du Québec qui s'arrêtera, le 22 février 2012 à 19h00 à la salle Héritage de la Motte. Cette tournée de consultation traitera entre autres des sujets suivants :

- Renouvellement de la Politique Nationale de la Ruralité;
- Pacte Rural;
- Services de proximité;
- Éducation;
- Les ressources naturelles, l'énergie et le transport;
- La relève.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ABITIBI – PACTE RURAL :

Madame Manon Allard, agente de développement territorial au Centre Local de Développement Abitibi, rappelle aux maires l'importance pour les municipalités de faire la mise à jour de leurs plans d'action avant la prochaine vague de présentation de projets dans le cadre du Pacte Rural en mars 2012 puisque les projets non prévus dans les plans d'action ne seront pas analysés par le Comité.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ABITIBI – PUBLICATION :

Les maires sont invités à prendre connaissance de la publication « Eau Courant », édition de janvier 2012.

CORRESPONDANCE :

CORRESPONDANCE PRÉSENTÉE À TITRE D'INFORMATION :

MRC d'Abitibi-Ouest :

M. Daniel Rancourt, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest, remercie les personnes qui l'ont appuyé lors de sa mise en candidature au poste d'administrateur de la Fédération Québécoise des Municipalités.

Municipalité de Preissac :

Par sa résolution numéro 163-10-2011, la municipalité de Preissac nous informe qu'elle désire se dissocier du projet de plateforme de compostage et qu'elle fera elle-même la gestion des matières putrescibles devant être compostées.

Accusés réception :

2011-12-21	M. Pierre Corbiel, ministre Responsable de la région A-T	Résolution # 152-12-2011 Programme d'infrastructures Québec- Municipalités – Volet 3 – Demande d'amélioration.
2011-1-21	M. Laurent Lessard, ministre Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire	

RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DES INDUSTRIES NORBORD ET DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :

Sont présents :

- Monsieur Claude LeBel, Industries Norbord Inc. ;
- Frédérique Bédard, Industries Norbord Inc ;
- Monsieur Julien Moulinier, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

À l'aide d'une présentation Power Point, les représentants de Norbord ainsi que Monsieur Moulinier, chercheur à l'UQAT, font part aux maires des enjeux du peuplier (tremble) pour le territoire de la MRC d'Abitibi.

A la lumière des études réalisées, le constat est le suivant :

- Un taux de boisement faible / Faible régénération du feuillu (peuplier) ;
- Une dégradation de la qualité de la fibre ;
- L'envahissement du sous-étage par les feuillus non commerciaux qui occasionne des délais importants de régénération.

Les causes de ce constat sont entre autres :

- La récolte tardive ;
- La non gestion de l'essence (priorisation SEPM) ;
- Le passage de la livrée des forêts.

La problématique la plus importante quant à l'approvisionnement, est la méthode de calcul du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune qui sous-évalue les volumes de bois (tremble).

Considérant que le ministère travaille présentement sur le plan quinquennal 2013-2018, la situation risque de perdurer.

Les représentants des Industries Norbord et de l'Université du Québec ont bien voulu répondre aux questions des personnes présentes dans l'assistance.

Au terme de cette présentation, la résolution suivante est adoptée.

PROBLÉMATIQUE DU PEUPLIER POUR LES RÉGIONS DE L'ABITIBI ET LE NORD-DU-QUÉBEC :

ATTENDU que des représentants des Industries Norbord Inc. ainsi que Monsieur Julien Moulinier, chercheur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) ont présenté aux maires de la MRC d'Abitibi la problématique reliée au peuplier pour les régions de l'Abitibi et le Nord-du-Québec ;

ATTENDU que dans une lettre datée du 7 novembre 2011 en réponse à la Conférence Régionale des Élus de la Baie James, Monsieur Gérard Szaraz , Forestier en Chef, confirme qu'il est au fait de cette problématique pour nos régions ;

ATTENDU que le Forestier en Chef n'entend pas intervenir avant avril 2018 compte tenu de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier qui exige un calcul en fonction d'un rendement soutenu ;

ATTENDU que les maires de la MRC d'Abitibi trouvent surprenant qu'un gestionnaire de bien public qui connaît la problématique reliée au peuplier, laisse perdre des milliers de mètres cubes de bois sans réagir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jean-Pierre Naud, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Ulrick Chérubin et unanimement résolu :

- De demander au premier ministre, Monsieur Jean Charest, et au ministre des Ressources Naturelles et de la Faune, Monsieur Clément Gignac, de mettre sur pied une équipe de spécialistes avec pour mandat d'effectuer les calculs nécessaires pour corriger cette situation afin que des interventions terrain puissent s'effectuer à compter du nouveau Plan quinquennal d'avril 2013 ;
- Que le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune convoque, dans les meilleurs délais, une rencontre sur le territoire de la MRC d'Abitibi pour informer les divers intervenants intéressés des actions qui seront entreprises pour résoudre cette problématique qui perdure depuis trop longtemps.

ADOPTÉE

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – SUIVI DES RENCONTRES AVEC M. PIERRE CORBEIL, MINISTRE RESPONSABLE DE LA RÉGION ABITIBI-TÉMISCAMINGUE :

Monsieur Jacques Riopel, préfet, invite les maires des municipalités de Landrienne, de Saint-Dominique-du-Rosaire et de Saint-Marc-de-Figuery à faire un suivi des rencontres qui se sont tenues avec Monsieur Pierre Corbeil, ministre responsable de la région Abitibi-Témiscamingue, lesquelles avaient pour but de faire avancer les dossiers des municipalités concernées dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Les maires ont apprécié les rencontres avec Monsieur Corbeil et sont confiants que les dossiers soient sur la voie d'un règlement.

Tous s'entendent toutefois pour dire que les dossiers devront être suivis de très près.

005-01-2012

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE – RAPPORT ANNUEL 2010-2011 (ANNÉE 2) – ADOPTION :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault, appuyé par Madame la conseillère de comté Gaby Chiasson et unanimement résolu d'adopter le rapport annuel couvrant la période du 6 novembre 2010 au 5 novembre 2011 pour l'année 2 en conformité avec le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Abitibi et de le transmettre au Ministère de la Sécurité Publique.

ADOPTÉE

RENCONTRE DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE :

Il est convenu de retenir la date du 9 février 2012 pour la tenue d'une rencontre du Comité de Sécurité Incendie et les principaux sujets de discussion lors de cette rencontre seront :

- Entente de partenariat globale entre les services de Sécurité Incendie et/ou l'unification des services de Sécurité Incendie;
- Renouvellement de contrat d'inspection pour la prévention des risques élevés et très élevés par le Groupe Gestion Prévention Incendie;
- Amélioration du système de communication.

006-01-2012

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE AUX MRC – RAPPORT POUR L'ANNÉE 2011 :

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Réal Nolet et unanimement résolu d'adopter le rapport 2011 faisant état de l'avancement, de la réalisation et des attentes en conformité avec l'Entente de gestion signée avec le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire dans le cadre du Programme d'aide financière aux MRC.

ADOPTÉE

DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE (ARTICLE 59 LPTAA) – SUIVI :

Monsieur Normand Grenier, directeur du Service d'Aménagement, présente aux maires un résumé des étapes qui ont été réalisées et des documents reçus à ce jour.

La Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) a transmis à la MRC d'Abitibi ainsi qu'aux municipalités le compte rendu de l'orientation préliminaire de la demande à portée collective de la MRC (Article 59 LPTAA).

L'orientation préliminaire reflète les modalités conclues verbalement le 29 juin 2011 entre la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ), l'Union des producteurs Agricoles (UPA), la MRC d'Abitibi et les municipalités de la MRC à l'exception toutefois d'un point. En effet, le texte par rapport aux demandes recevables pour les espaces illustrés en annexe « A » apparaissant au troisième point du paragraphe numéro 1.5 à la page 12 de l'orientation préliminaire est ambigu.

Lors de leur rencontre du 9 janvier dernier, les membres du Comité Administratif ont conclu qu'ils étaient favorables à ce que le directeur du Service d'Aménagement transmette aux directeurs généraux des municipalités un modèle de résolution à être adoptée par les conseils municipaux émettant leur avis favorable à l'orientation préliminaire incluant par contre une précision pour l'article ambigu cité plus haut. Les directeurs généraux ont reçu le modèle de résolution et les maires en ont une copie dans leur dossier.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 118 « MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 109 - SCHEMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ » - RAPPORT DE CONSULTATION :

Monsieur Normand Grenier, directeur du Service d'Aménagement, invite les maires à prendre connaissance du rapport de la consultation publique sur le projet de règlement numéro 118 « Modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé ».

Ce rapport présente donc :

- La mise en contexte;
- Les Modalités de la consultation publique;
- Le compte rendu de la consultation publique tenue le 8 décembre 2011;
- Les commentaires reçus;
- Les demandes de bonification.

Monsieur Grenier présente également les demandes de bonification sous forme de tableau en fonction de leur provenance. La liste a été élaborée selon les demandes écrites et verbales ainsi que selon les modalités contenues dans l'orientation préliminaire de la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) dans le cadre de la demande à portée collective (Article 59 LPTAA) de la MRC d'Abitibi ainsi que de l'avis du Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire.

En terminant, Monsieur Grenier précise qu'une rencontre sera organisée avec les représentants de la Corporation du Mont-Vidéo et de la municipalité de La Corne afin de donner suite aux commentaires reçus sur la délimitation de l'affectation récréative dans le secteur du Mont-Vidéo.

SUJET DE DISCUSSION SANS PRISE DE DÉCISION :

Cours d'éthique à l'intention des élus municipaux :

Compte tenu que le cours d'éthique à l'intention des élus municipaux donné par la Fédération Québécoise des Municipalités à Barraute est complet, un tour de table est fait afin de connaître le nombre d'élus intéressés à ce qu'un autre cours soit dispensé en région :

Municipalité	Nombre d'élus intéressés
Saint-Marc-de-Figuery	7
Rochebaucourt	7
Launay	3
Preissac	1
Berry	1
La Corne	7

À la lumière de ces informations, Madame Gaby Chiasson, mairesse de Rochebaucourt, communiquera avec la Fédération Québécoise des Municipalités, afin de vérifier la possibilité d'organiser une formation supplémentaire en région.

INFORMATION :

Les maires sont invités à prendre connaissance du document suivant :

- Activités et représentations du préfet du 15 décembre 2011 au 11 janvier 2012;

007-01-2012

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il est proposé par Monsieur le Conseiller de comté Réal Nolet, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Lionel Pelchat et unanimement résolu que l'assemblée soit levée à 21h50.

ADOPTÉE

Jacques Riopel,
Préfet.

Michel Roy,
Directeur général.